

LA SEA 35 RECHERCHE POUR LE POLE PRECARITE INSERTION
UN AGENT D'ACCUEIL ADMINISTRATIF (H/F)
EN CDD, A TEMPS PARTIEL (0.88 ETP) SUR 12 MOIS

MISSIONS

Sous la responsabilité hiérarchique de la directrice du pôle précarité insertion et par délégation, du responsable de service, il ou elle est chargé(e) de la mise en œuvre du projet du Pôle Précarité Insertion pour tous les aspects qui relèvent de sa compétence. Son action repose sur des objectifs généraux définis notamment dans le cadre du service Election de Domicile (EDD) :

Mettre en œuvre, en référence à un cahier des charges national, et à partir des critères définis par le CCAS de la Ville de Rennes, délégataire, la procédure d'attribution et de renouvellement d'élection de domicile (entretien individuel ayant pour objet d'informer l'intéressé sur la domiciliation, identification du droit à l'élection de domicile, établissement et remise du document CERFA).

- Assurer les tâches administratives liées aux courriers des personnes domiciliées (tri, enregistrement, classement, réexpédition...),
- Accueillir et remettre le courrier aux personnes domiciliées et si besoin les orienter vers des partenaires (accès aux droits...),
- Assurer le suivi des tableaux journaliers (enregistrement des visites des personnes domiciliées, caractéristiques des publics, courriers...).

COMPETENCES NECESSAIRES

- Connaissance des dispositifs d'insertion/inclusion sociale, de réponse à l'urgence sociale et de leur organisation territoriale
- Connaissance des institutions, démarches d'accès aux droits (sociaux, santé, emploi...)
- Aptitudes à accueillir, informer et orienter si besoin les usagers
- Compétences administrative, bureautique et informatique (Internet, tableur, Word, Excel...).

SAVOIRS FAIRE

- Aisance relationnelle et capacité d'accueil physique ou téléphonique
- Capacité d'organisation, d'adaptation et rigueur
- Appétence pour les tâches administratives (tri, classement, courrier...)
- Gestion des outils bureautique et informatique (maîtrise d'Excel...)
- Goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat
- Sens de l'écoute et attitude bienveillante.

FORMATION ET EXPERIENCE

- Agent d'accueil et administratif (diplôme niveau bac minimum exigé, de type Bac ST2S, bac secrétariat, bureautique ou BTS SP3S...).
- Expérience professionnelle dans ce secteur appréciée.

CDD d'un an à 0.88 ETP sur 12 mois. Poste basé à Rennes, à pourvoir le 10 janvier 2022. Conditions selon CCN 66 (technicien qualifié).

Merci de transmettre votre candidature (CV, lettre de motivation), par mail, à la directrice du Pôle Précarité Insertion : pole.precarite-insertion@sea35.org